

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

DESIFOR FORTE AF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Désinfectants

Biocides (par ex. désinfectant et produit antiparasitaire)

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	DR.SCHNELL Chemie GmbH	
Rue:	Taunusstraße 19	
Lieu:	D-80807 München	
Téléphone:	+49/89/350608-0	Téléfax: +49/89/350608-47
e-mail:	info@dr-schnell.de	
Interlocuteur:	Josef Feuerstein	Téléphone: +49/89/350608-46
e-mail:	sdb@dr-schnell.de	
Internet:	www.dr-schnell.de	
Service responsable:	Labor	

Fournisseur

Société:	---
Service responsable:	ORFILA (INRS, France) + 33 1 45 42 59 59 http://www.centres-antipoison.net

1.4. Numéro d'appel d'urgence:Emergency CONTACT (24-Hour-Number) international:
GBK GmbH +49 (0) 61 32 - 8 44 63**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-16-alkyldimethyl-, Chloride

Guanidin, N,N"-1,3-Propandiylobis-, N-Kokosalkylderivate

Fettalkoholpolyglykolether

tridecylamine, branched and linear

Mention Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 2 de 13

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P307+P311	EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans Selon les directives d'utilisation locales/régionales/nationales/internationales.

2.3. Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
68424-85-1	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-16-alkyldimethyl-, Chloride			16 %
	270-325-2			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1; H302 H314 H400 H410			
112-34-5	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol			1-10 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319			
98246-84-5	Guanidin, N,N"-1,3-Propandiylobis-, N-Kokosalkylderivate			0,1-<10 %
	308-757-1			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10); H302 H314 H400			
68439-46-3	Fettalkoholpolyglykoether			1-5 %
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
67-63-0	2-Propanol			< 2 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
86089-17-0	tridecylamine, branched and linear			1 - < 5 %
	289-185-9			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H302 H314 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

5 % - < 15 % agents de surface non ioniques

5 % - < 15 % agents de surface amphotères

parfums, Désinfectants

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Veiller à un apport d'air frais.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin. Joindre la fiche de données de sécurité.

Protéger l'oeil non blessé. Consulter un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 4 de 13

Après ingestion

- NE PAS faire vomir.
- Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
- Appeler immédiatement un médecin.
- Risque d'asphyxie due à la formation de mousse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Le cas échéant les symptômes et effets retardés sont indiqués dans la section 11 ou avec les voies d'administration dans la section 4.1
- Les symptômes suivants peuvent se manifester:
 - Fort effet corrosif sur la peau et les muqueuses
 - Nécrose
 - Risque de lésions oculaires graves.
 - Endommagement de la cornée.
 - Danger de cécité
- en cas d'ingestion:
 - Douleurs dans la bouche et la gorge.
 - troubles gastro-intestinaux.
- Le fort effet caustique expose au risque d'une perforation de l'œsophage et de l'estomac.
- Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures; une observation médicale d'au moins 48 h s'impose donc après l'accident.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- La station pour le rinçage des yeux et les douches de sécurité doivent être à proximité de la zone de traitement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Le produit n'est pas inflammable.
- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux
- Oxydes de carbone
- Oxydes nitriques (NOx).
- Produits de pyrolyse, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

- En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Le cas échéant Combinaison complète de protection.
- Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Information supplémentaire

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Assurer une aération suffisante.
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- Le cas échéant Attention au risque de dérapage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 5 de 13

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
 Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
 Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
 Avertir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans l'eau, le sol ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
 Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 13, ainsi que l'équipement de protection section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Outre les données comprises dans le présent paragraphe, vous trouverez d'autres données pertinentes aux paragraphes 8 et 6.1.

Information supplémentaire

Assurer une aération suffisante.
 Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Observer le mode d'emploi.
 Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.
 Appliquer les méthodes de travail conformément au mode d'emploi.
 Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
 Ne stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.
 Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.
 Stocker dans un endroit sec.
 Température de stockage conseillée : 5°C - 25°C

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 6 de 13

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Pour ce faire, procéder par une aspiration locale ou une extraction générale.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE):

Utiliser une protection respiratoire adéquate

N'est valable uniquement lorsqu'une valeur de limite d'exposition est spécifiée.

Mesures d'hygiène

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. (EN 166)

Le cas échéant Porter un équipement de protection du visage. (EN 166)

Protection des mains

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374).

Recommandable

CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)

Gants de protection en PVC (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,5

Gants de protection en nitrile (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,5; Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes ≥ 240

Gants de protection en caoutchouc fluoré (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,4

Gants de protection en caoutchouc de butyle (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,5; Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes ≥ 480

Crème de protection des mains recommandée

Aucun test n'a été réalisé.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtement de protection (p. ex. gants de sécurité EN ISO 20345, vêtement de protection à manches longues)

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE): Filtre A (EN 14387), couleur distinctive marron

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour

l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	bleu, vert
Odeur:	Parfumé

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	8-9
------------	-----

Modification d'état

Point de fusion:	<-10 °C
------------------	---------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~100 °C
--	---------

Point d'éclair:	non applicable
-----------------	----------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 7 de 13

Inflammabilité

solide: non déterminé
 gaz: non déterminé

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
 Limite supérieure d'explosivité: non déterminé
 Température d'inflammation: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé
 gaz: non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé
 Pression de vapeur: non déterminé
 Densité (à 20 °C): ~0,995 g/cm³
 Densité apparente: non déterminé
 Hydrosolubilité: miscible.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé
 Viscosité dynamique: ~18-22 mPa·s
 Viscosité cinématique: non déterminé
 Densité de vapeur: non déterminé
 Teneur en solvant: non déterminé

9.2. Autres informations

Miscibilité: non déterminé
 Solubilité dans les corps gras (g/l): non déterminé
 Conductivité: non déterminé
 Tension de surface: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Cf. également sous-sections 10.2 à 10.6.
 Le produit n'a pas été testé.

10.2. Stabilité chimique

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.
 Stable en cas de stockage et de manipulation appropriés.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.
 Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

10.4. Conditions à éviter

Cf. également section 7.
 Important échauffement

10.5. Matières incompatibles

Cf. également section 7.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 8 de 13

Éviter tout contact avec des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cf. également sous-sections 10.4 à 10.6.

Cf. également section 6.2.

Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur effets sanitaires (classification).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 1242,1 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68424-85-1	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-16-alkyldimethyl-, Chloride				
	par voie orale	DL50 mg/kg	344	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	3340	Lapin	
112-34-5	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	5660	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	4120	Lapin	
98246-84-5	Guanidin, N,N"-1,3-Propandiylobis-, N-Kokosalkylderivate				
	par voie orale	DL50 mg/kg	500-2000	Rat	
68439-46-3	Fettalkoholpolyglykoether				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>2000- 5000		
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	>20,1		
67-63-0	2-Propanol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	5280	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	12800	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	30 mg/l	Rat	
86089-17-0	tridecylamine, branched and linear				
	par voie orale	ATE mg/kg	500		

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 9 de 13

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur impacts environnementaux (classification).

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
68424-85-1	Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-16-alkyldimethyl-, Chloride					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,28	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,049	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,016	48 h	Daphnia magna	
112-34-5	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	
98246-84-5	Guanidin, N,N"-1,3-Propandiylobis-, N-Kokosalkylderivate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,1-1,0	96 h	Brachydanio rerio	
68439-46-3	Fettalkoholpolyglykoether					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	11 mg/l	96 h		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1,1-10	72 h	Skeletonema costatum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1-10	48 h		
67-63-0	2-Propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	9640	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>1000	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	13299	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 10 de 13

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol	0,56 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne comprend aucun AOX d'après la composition.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Exemple d'incinérateur adapté.

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Vider complètement le récipient.

Les emballages non contaminés doivent être revalorisés ou recyclés.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Produit de nettoyage recommandé : Eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyldiméthyles, chlorures)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantité exceptée : E1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 11 de 13

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyldiméthyles, chlorures)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantité exceptée : E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité exceptée : E1

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantité exceptée : E1

Passager LQ: Y841

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	oui
---------------------------------	-----

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 12 de 13

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les personnes chargées de la manutention de biens dangereux doivent être informées.
 Les directives en matière de sécurité doivent être respectées par toutes les personnes participant à la manutention.
 Il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout dommage.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le chargement doit se faire comme pour une petite marchandise et non comme pour une marchandise en vrac.
 Les règlements relatifs aux quantités minimales ne sont pas pris en compte dans ce cas.

Information supplémentaire

Référence du risque et codage de l'emballage sur demande.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 55: 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol

2004/42/CE (COV): 5 %

Information supplémentaire

Classement et identification voir paragraphe 2.

Désignation de chaque principe actif avec indication de sa concentration en unités métriques :
 Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C12-16-alkyldimethyl-, Chloride - 16 g / 100 g
 Utilisation(s) particulière(s): Désinfection

Numéro d'immatriculation de l'office fédéral de la sécurité et de la santé au travail (Allemagne) : N-35872, N-35873

Numéro d'enregistrement selon le Décret relatif à la notification de produits biocides: Aucune donnée disponible

Numéro de l'autorisation fédérale (Suisse) : CHZN1997

À observer:

Respecter les directives de la médecine de travail/des associations professionnelles

Respecter l'ordonnance sur les produits chimiques.

Respecter l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques.

Respecter l'ordonnance sur la protection de l'air.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Sections modifiées: 7, 16

Indications diverses:

<1% en solution aqueuse: Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR FORTE AF

Date de révision: 26.06.2017

Code du produit: 20539_CLP

Page 13 de 13

Abréviations et acronymes

vPvB = very persistent very bioaccumulative

PBT = persistent bioaccumulative toxic

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)